

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 42 (1904)
Heft: 21

Artikel: Une "tapette"
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-201150>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

que ceux qui sont d'un autre avis s'ouvrent le ventre »

Le gouvernement japonais, assure-t-on, a rarement tort.

Une garantie.

Un plaignant auquel on a soustrait une somme assez forte se présente devant un juge de paix, le priant de vouloir bien ouvrir une enquête et d'entendre tout spécialement un individu qu'il soupçonne.

— C'est impossible, s'écrie le juge ; ce n'est pas lui... il a communiqué avec moi.

Une petite Suisse.

DERNIER ÉCHO D'UNE BELLE FÊTE

Il est bien un peu tard pour parler encore du voyage de l'*Union chorale* à Paris ; nous croyons cependant faire plaisir à bon nombre de nos lecteurs en publiant les lignes suivantes que nous envoie un des participants à la course :

Grâce à un programme d'excursions très habilement préparé, les participants au voyage de l'*Union chorale* à Paris ont pu admirer la plupart des merveilles de la grande ville. Dire ce qui a laissé la plus forte impression dans les esprits serait bien difficile. Aussi bien n'est-ce pas mon intention. Mais il est un épisode de cette fête sur lequel on ne saurait trop insister et qui nous a prouvé, de façon éloquente, l'amour que gardent à la mère-patrie nos compatriotes établis sur les bords de la Seine.

Les lecteurs du *Conteur*, le journal vaudois par excellence, me pardonneront de revenir sur l'épisode en question dont ont parlé déjà tous nos journaux ; il en vaut bien la peine. C'était la dernière journée de notre séjour là-bas. Un déjeuner intime nous réunissait à l'hôtel de *New-York* avec la plupart des membres du comité parisien.

Au dessert, il y eut naturellement échange de paroles cordiales et de bons procédés.

On entendit, avec un égal plaisir, MM. Marius Demiéville, président du comité parisien, Marc Magnenat, président de l'*Union chorale*, Duplan, représentant à Paris des C.-F.-F., Dr Dind, président du comité d'organisation lausannois, Hertlin, président de l'*Harmonie suisse*, Troyon, directeur, et Bourgoz, président des *Chanteurs vaudois*.

M. Duplan, entre autres, nous fit part, d'une façon très humoristique, du travail des membres du comité de Paris et particulièrement de celui de M. Demiéville, son dévoué président. « Pendant plusieurs mois, nous dit-il, il a vu » celui-ci parcourir Paris dans tous les sens, » pour placer des billets ou relancer un vendeur négligent ; il l'a vu graver la butte sa-crée de Montmartre, la colline de Belleville » ou celle de Ménilmontant, pour redescendre » ensuite dans les bas-fonds du Marais, arpen-ter les boulevards, s'avancer jusque dans le » quartier de l'Etoile, traverser la Seine et ga-gner les hauteurs du Panthéon ou la plaine » de Grenelle, usant dans ses pérégrinations » de tous les moyens de transport ; allant à » pied, en sapin, en automobile, en omnibus, » en tramway, en métropolitain, en chemin de » fer, en bateau-mouche... en ballon même. »

Sous cette forme plaisante, les paroles de M. Duplan disent bien ce qu'a été pour nous M. Demiéville ; dévoué à la tâche, lourde pour-tant, qu'il avait acceptée, ne ménageant ni son temps, ni sa peine, il voulait que notre entre-prise, tout en étant un succès artistique pour notre société, profitât le plus possible aux indigents auxquels était destiné le bénéfice du concert, et surtout qu'elle contribuât à affer-mir toujours plus le bon renom dont jouit notre pays à l'étranger.

Avec un président pareil, secondé de lieutenants, tels que MM. Cochand, Chenevard et tant d'autres, impossible que le concert ne fit pas salle comble.

Au milieu de l'enthousiasme croissant, M. Demiéville prit la parole pour offrir à l'*Union chorale*, au nom de la colonie suisse de Paris, un superbe bronze personnifiant la Musique.

Puis M. le Dr Dind exprima à nos hôtes toute notre gratitude et surtout toute l'admiration émue que nous ressentions pour M. Demiéville, auquel il offrit, en témoignage de reconnaissance, un tableau du peintre vaudois Turrian, reproduisant la maison natale de notre dévoué concitoyen, à Châtillens.

Touché jusqu'aux larmes par cette attention délicate, trop ému pour répondre, et sentant qu'un lien solide s'établissait en ce jour entre la colonie suisse de Paris et l'*Union chorale* de Lausanne, M. Demiéville donna l'accolade à MM. Dr Dind, Marc Magnenat et Ch. Troyon.

On s'imaginerait aisément l'émotion de chacun des assistants de cette scène touchante.

Une seule pensée faisait vibrer tous les cœurs : la Patrie, que rappelait si bien le tableau offert, représentant une ferme de la campagne vaudoise.

Ah ! comme ils l'aiment, leur pays, les Suisses établis à Paris, et de quel cœur ils s'unissent aux chanteurs lausannois pour exécuter le beau chant :

« Là-bas, là-bas est ma patrie,
Le beau pays que j'aime tant ! »

Ils ont pu, par leur travail, se créer sur la terre étrangère des positions que les ressources de notre pays n'eussent pu leur offrir. hé-las ! ils n'en gardent pas moins à la Suisse la meilleure place dans leur cœur, et viennent l'occasion de le prouver, ils sont là, tous là.

Minutes inoubliables, qui suffiraient seules à justifier la reconnaissance que nous avons pour ceux qui, avec un courage persévérant, nous ont conduits dans cette grande entre-prise.

Un Choralion.

Le succès en tournée — Jeudi soir, à eu lieu, à *Morges*, le premier des concerts *Chambellan-Sentein*. On a applaudi ; chaleureusement applaudi, même ! A la fin du concert, une véritable ovation fut faite aux deux éminents artistes, qu'accompagne *Mme Monneron-Dépassel*, une pianiste distinguée, bien connue des Lausannois.

Le 24, ce sera le tour de Vevey, où *Mlle Chambellan* et *M. Sentein* sont attendus avec impatience ; le 27, celui d'Yverdon ; le 2 juin, celui de la Chaux-de-Fonds et enfin, les 7 et 9 juin, celui de Lausanne, où déjà l'on se prépare à un chaud accueil.

C'est bien simple.

— Pourquoi ta femme est-elle si fort en colère ? demande Jean-Louis à son cousin Taquetet.

— Je vais te dire le fin mot de l'affaire : d'abord elle s'est fâchée par rapport à notre servante ; puis elle a été fâchée contre moi, parce que je ne me suis pas fâché contre la servante ; et maintenant elle est fâchée contre elle-même, parce que cela me fâchait qu'elle se fâchât contre la servante. Comme tu le vois, c'est bien simple !

Cili que ne voliève pas, partadzi.

Cilia z'ique sè passève lài a dza on par d'ans, d'après qu'on qu'emencivé à devesé de-socialistes et que lè menistres desant que l'adrand bo et bin ti ein einfé et que l'arant onna crâna souplaié, po cèin que l'è dedein la Biblia : « Vous aurez toujours des pauvres avec vous » et que lei voudrant que ne lài ausse min de pourro. Adan l'arant voliü

preindre la fortèna dâi retse por ein bailli onna rachon ài dzeirs que sant maulési et que ne pouant pas niâ bin adrâ lè dou bêts. Et pu, po quel'affère aulle pe rido, l'einvouyivant lè pllie suti fère dâi confereince pè lè velâdzo.

On coup, ion de ciliau corps, bouna leinga, forta mena, grand appétit, étâi z'u à n'on velâdzo dein lè z'einveron de Lozena po fère à votâ ôi su oquie que lè dzeins voliâvant votâ na. Lài avâi pardieu bin quoque z'électeu qu'étant vegniâ po l'ouère, câ devesève sein quequelhi et lài avâi bin dâi conseliers de per lè d'amon qu'arant paï onna bouna quartetta po avâi 'na leinga asse bin molaie : n'è pas po dere, ma l'ire rasserâi âo tot fin. Lau desâi dan dinse et dinse, que cilia loi la faillà votâ dâi dou pi et dâi duve man, que l'affère voliève s'eingreindzi se ne passève pas, que binstout, lè pourro sarant bin pllie benhirâo.

— Chers concitoyens, que dinse desâ su la fin, votez oui, et. croyez-moi, si je vous le conseille, c'est que je veux à tous votre bien

Adan, on vilho que l'étâi prâo aisi câ l'avâi bin z'on z'u travailli, quand l'ont cein, châteo pri de la chôla que lo minna-mor étâi aguelli dessus et que répèteve encora : « Oui, je veux votre bien », et lài fâ ein lài metteint lo poeing dèso lo nâ :

— Ah ! melebâogro, noutron bin tè fâ einviâ, tsancro dè larro que t'i, eh bin diabe mè bourlâ que t'arâ lo min

MARC A LOUIS.

Une « tapette ».

— Ma femme parle couramment cinq lan-gues, dit M. X. à un de ses amis.

— La mienne, déclare ce dernier, ne parle qu'une langue... mais du matin au soir !

OPÉRA. — Cette semaine a, toute entière, appartenu à l'ancienne école : *Hamlet* et *Mignon*, d'Ambroise Thomas ; *Les Huguenots*, de Meyer-beer.

De l'interprétation, nous ne dirons plus rien, pour ne pas répéter toujours la même chose. C'est l'opinion commune que jamais encore nous n'avons eu saison plus brillante, ensemble plus homogène, y compris les chœurs, qui, jusqu'ici, avaient souvent donné prise à de justes critiques. Ajoutez à cela un orchestre parfait et suffisant, dirigé par un chef hors ligne, une mise en scène très soignée, une figuration nombreuse et l'attrait de salles toujours bondées et resplendissantes de l'éclat des toilettes féminines.

Ah ! certes, ce n'est point trop de tout cela pour faire supporter encore jusqu'au bout l'audition de certaines œuvres, qui, décidément, ont grand peine « à réparer des ans l'irréparable outrage ».

L'ancienne manière fit le bonheur de nos pères ; elle ne fait plus le nôtre. Nous n'avons pas leur patience et ne prenons plus, comme eux, plaisir à de sempiternelles roucoulades.

L'école moderne n'est point sans reproches, tant s'en faut ; ses innovations et ses hardiesses ne sont pas toujours heureuses, mais elles procèdent d'un louable esprit d'affranchissement de tout ce qui est conventionnel, d'un ardent désir de vérité ou tout au moins de vraisemblance, qui est la caractéristique de notre époque. C'est elle vraiment qui nous procure la plus grande somme de satisfactions artistiques.

KURSAAL. — La plupart du temps, quand le *Conteur* signale quelque attraction sensationnelle à ses lecteurs, déjà celle-ci a fait place à une autre, plus sensationnelle encore. Le mieux est donc de ne pas attendre l'avis des journaux, mais d'aller au *Kursaal* le plus souvent possible ; on est ainsi sûr de ne pas s'exposer à d'inutiles regrets. Ces jours, tout particulièrement, le spectacle est à ne pas manquer.

La rédaction : J. MONNET et V. FAVRAT.

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Howard.